

# Différences

mrp

Avril 1998 – N° 195

8, 9 et 10 mai

## □ SOMMAIRE

### Congrès

#### Textes

Jean-Jacques Kirkyacharian, 2

Paul Muzard, 2

Jean-Claude Dulieu, 4

Participation et représentation, 3

Le déroulement, 4

#### Extrême droite

Propagande contre culture, 7

Juliette Rennes

La liberté contre ses fossoyeurs, 8

J. Rennes

#### Bibliothèque

Notes de lecture, 9

J. Rennes

Chérifa B.

Chrono, 10

Chérifa B.

Manifs contre le F-Haine, 11

#### Courrier

des lecteurs, 12

#### Appel

150<sup>e</sup> anniversaire de, 12

l'abolition de l'esclavage

## DES TEXTES POUR LE CONGRÈS

*Le congrès du MRAP se déroulera le mois prochain à Bobigny en Seine-Saint-Denis. Vous trouverez dans les pages intérieures : un texte d'ouverture, une réflexion sur le contexte politique et sur le fonctionnement des instances, une première synthèse des contributions qui sont parvenues au siège (lesquelles ont été envoyées dans leur intégralité aux comités locaux fin mars), ainsi qu'une brève présentation du déroulement du congrès et des modalités de participation.*

pages 2 à 6

### éditorial

## Les collabos du 20 mars

Le vendredi 20 mars restera comme une tâche dans l'histoire de la vie politique française. L'allégeance avec le Front national d'élus qui n'ont plus rien de républicains est très grave. Quoiqu'ils disent, ils ont donné caution et légitimité criminelle à l'idéologie prônée par le FN. Ils ont accentué et amplifié l'inquiétante banalisation du racisme.

Ces actes révèlent que dans une démocratie, y compris celle qui a fondé des valeurs universelles, le pire reste toujours possible. Les bourreaux et les tortionnaires d'hier ont surgi d'un peuple comme les autres. Les collaborateurs du 20 mars ont implicitement cautionné les propos sur « le détail » et sur « l'inégalité des races ».

Les électeurs du Front national ne sont pas uniquement des grincheux, des gens abîmés par la vie, exaspérés par l'insécurité économique, civique, sociale. Il y a aussi au fond des urnes des votes qui représentent une adhésion idéologique aux thèses racistes et xénophobes du Front national.

Les mobilisations citoyennes de ces derniers jours nous réconfortent mais le danger n'est pas pour autant écarté. Les indignations et les cris ne sauraient suffire à arrêter le mal.

Nous attendons des actes significatifs aussi bien en matière d'exclusion, de précarité, de dégradation des conditions de vie, qu'en matière de défense et de promotion des droits de l'Homme.

L'Etat et le gouvernement ont une très grande responsabilité.

Préserver la démocratie passe aussi par une action de proximité. Cette tâche suppose la mobilisation citoyenne des syndicats et associations.

Dans ce contexte, le MRAP doit prendre toute sa place. Le congrès devrait nous permettre d'apporter notre pierre à cet édifice pour barrer la route à la haine, à l'exclusion et au fascisme. ♦

Mouloud Aounit

## COMMENTER ? DISCUTER ? PROLONGER ?

IL N'EST PEUT-ÊTRE PAS SUPERFLU de donner quelques indications supplémentaires sur ce qu'il convient de faire des textes proposés à la réflexion du MRAP pour préparer le congrès. En effet, quelques comités ont fait part de leur embarras, et d'autres qui n'en font pas part pourraient s'en culpabiliser. Le commentaire de textes, en tant qu'exercice d'école, sombre souvent dans l'ineptie de la paraphrase ; encore s'agit-il en général de textes littérairement forts.

Des adhérents disent (ou pensent) : c'est bien ces textes ! je suis d'accord et alors ? Réponse : on peut **toujours** enrichir ce genre de textes, développer certains passages trop vite abordés. On peut aussi vouloir **modifier** tel ou tel passage, en proposer une formulation jugée plus pertinente. Malgré l'intérêt de ces démarches, je crois que l'essentiel devrait être ailleurs.

## QUEL CONGRÈS POUR LE MRAP ?

LE TEXTE DEFINITIF à proposer aux comités pour le Congrès doit être retardé, le nombre de documents parvenus au Siège étant trop limité pour élaborer une mouture significative. L'implication de certains militants dans les campagnes des élections régionales et cantonales, les défauts de certains textes peuvent expliquer des retards. Il n'y a notamment guère eu de remontées sur le troisième point qui concerne la mondialisation et l'amitié entre les peuples. Un comité a souligné à ce sujet la difficulté de travailler un thème qui ne concerne pas la vie quotidienne ; même le thème de la citoyenneté a été peu travaillé, si ce n'est à propos de la revendication du droit de vote pour les étrangers.

Cet appel à la réflexion sur les orientations survient, il est vrai, après une période très chargée pour beaucoup : soutien aux déboutés du droit d'asile, lutte des sans-papiers, batailles pour des lois citoyennes sur

Le problème véritable posé par ces textes est celui-ci : si cette analyse est juste (plus ou moins, d'accord : le congrès en jugera), quelles conséquences faut-il en tirer pour le Mouvement, sa vie, son action ?

L'article que j'ai publié à titre personnel (*Différences* n° 194, mars 98) suggère, je crois, assez clairement que l'idée de la citoyenneté, pour moi, fait appel au changement social. En effet, il faut que les étrangers (européens et non-européens) aient le droit de voter, de participer : comment, sinon, seraient-ils avec nous citoyens ? Les résistances à cette citoyenneté sont telles qu'il est vain d'attendre des décideurs politiques qu'ils s'y convertissent comme par miracle (le seul miracle auquel ils croient est celui de la main invisible d'Adam Smith, qui a fait les preuves de son inefficacité). Un tel changement n'est possible qu'à la faveur d'un mouve-

ment social profond, qui réunirait les actuels citoyens et ceux qui ne le sont pas encore, sans oublier ceux qui ne font pas usage de la citoyenneté dont ils disposent. Il s'agit d'inventer une autre République, une autre façon d'être « aptes à gouverner et à être gouvernés » ; la « citoyenneté électorale » doit se proposer des fins situées au-delà d'elle-même. On ne peut pas croire aux vertus antiracistes d'une démocratie dans laquelle le président est élu par moins de 25 % des habitants.

Cette démocratie-là est l'autre face de « l'économie de marché » dont – toujours selon ce que je pense ! – l'effet le plus visible est d'expulser les citoyens à la périphérie de la société, de les atomiser afin de les conduire à la chosification de leur désir. Mon opinion est donc celle-ci : la société dans laquelle nous vivons engendre le racisme comme l'une de ses conséquences les plus directes. Le MRAP ne lutte pas pour qu'un fils d'étranger devienne chef d'état-major, mais pour que les couloirs de la mort se vident de tous ceux qui ont été jetés là comme au rebut. ♦

Jean-Jacques Kirkyacharian

fait une éducation contre le racisme, nous n'allons pas assez loin dans l'éducation et le travail d'idées mais il faudrait que l'on soit plus nombreux ».

Cette réaction va dans le sens de la citoyenneté, non une citoyenneté qui concernerait seulement les étrangers, mais une citoyenneté ouverte à tous. Alain Callès, dans un article paru dans *Différences* de décembre dernier, aborde la question sous cet angle d'approche, en précisant : « Ce qui caractérise le citoyen, c'est son action au sein de la cité, sur la cité et son organisation (...) la citoyenneté doit être partagée de tous ET par tous... C'est bien autour de la citoyenneté et de son exercice que se livrera une partie importante du combat contre le FN. Celui-ci ne s'est pas trompé sur l'enjeu et, pour élargir son audience, tisser sa toile et se fondre dans la banalisation, il investit tous les domaines où la citoyenneté s'exerce... »

L'éducation à la citoyenneté passe nécessairement par ces pratiques de proximité sans laquelle la citoyenneté serait un concept vide de sens. » La pertinence de ces propos, qu'il faut relire dans leur contexte, apparaît plus encore évidente au travers de propos tenus depuis le 5 mars.

Il est sans doute opportun que les comités réfléchissent sur une meilleure mise en œuvre d'une telle orientation de citoyenneté. Il n'est pas trop tard pour commencer à le faire dans le cadre de la préparation du Congrès, tout en sachant que la réalisation de cet objectif nécessitera, au-delà du Congrès, une recherche et des échanges susceptibles de traverser l'ensemble du Mouvement. Sans doute conviendra-t-il de promouvoir à cet effet des formules innovantes car rien ne se fait sans un minimum d'organisation.

Le conseil national, tel qu'il fonctionne actuellement, ne semble pas correspondre à un relais d'échange d'ampleur nationale, observation qui n'est pas une mise en cause de ses membres, mais plutôt d'un type de fonctionnement qui ne permet pas d'irriguer l'ensemble du Mouvement. Sans doute faudra-t-il rechercher une formule mieux adaptée.

### Améliorer le fonctionnement

Le Conseil national qui s'est réuni 8 fois (les 30 mars, 1<sup>er</sup> juin, 19 octobre 1996, les 15 mars, 14 juin, 18 octobre, 13 décembre 1997, et le 14 mars 1998), a successivement rassemblé 66 élus (dont 36 de la région parisienne), 41 (dont 24 RP), 56 (dont 25 RP), 40 (dont 19 RP), 36 (dont 14 RP), 33 (dont 16 RP), 41 (dont 20 RP) et 49 (dont 21 RP), sur un effectif de 74 membres (liste d'origine) dont 15 membres de commissions élus à ce titre.

Ces chiffres peuvent ne pas être tout à fait exacts, des élus pouvant n'avoir pas émargé, d'autres ne participant qu'à une demi-journée ; ces totaux incluent parfois des émargements de suppléants de la région parisienne accompagnant le titulaire. Par ailleurs, il faut noter que des personnes absentes peuvent avoir été gênées par des modifications de dates. Nous prendrons cependant ces données comme proposant un éclairage sur le fonctionnement. Remarquons que le CN a réuni à plusieurs reprises aux alentours de la moitié des ses membres. D'autre part, les élus de la région parisienne ont souvent constitué près de la moitié des participants.

C'est donc surtout la participation de la province qu'il faut examiner. Trois remarques. 1°) 11 départements (ou fédérations) ont été représentés à l'ensemble des CN (08, 24, 38, 45, 59, 60, 64, 69, 76, 84, 87) ; 9 départements ont été représentés à la moitié des CN, et trois à trois ; 4 ou 5 ont

participé de façon épisodique, à une ou deux reprises. Un travail suivi concerne donc une partie limitée du Mouvement. 2°) Certains départements (3 ou 4) ayant eu des élus lors du Congrès précédent n'ont jamais été présents. 3°) Les comités isolés de toute « influence » du CN sont nombreux : les fédérations du Lot-et-Garonne et de Moselle, qui comptent ensemble 7 comités, n'ont participé à aucune ou à une seule réunion depuis le dernier congrès, sans compter tous les comités isolés : Toulon, Nîmes, Valence, Saint-Etienne et Roanne (Loire), Annecy, Dijon, Le Creusot, Reims, Saint-Dizier, Héricourt, Belfort, Saverne, Saint-Lô, Brest, Tours, Yzeure, Niort, Guéret, Angoulême, Saintes, etc...

Cette réalité coïncide avec des régions entières éloignées de l'instance centrale. Dans l'Est, la Bourgogne, une grande partie de la Franche-Comté, la Basse-Normandie, la Bretagne, le Sud de la région Centre, le Sud de Poitou-Charente, l'Auvergne, les comités s'y trouvent isolés.

Le problème ne relève pas, sauf exception, d'une question de personnes. Il y a aujourd'hui une dispersion de comités, avec parfois des distances qui sont des

obstacles aux déplacements, pensons par exemple à Brest ou Saint-Lô. En outre, plus l'isolement est grand, plus l'appartenance à une instance éloignée est difficile à assumer. Or tous ont besoin de rencontres, de lieux même d'élaboration qui seraient nécessaires pour inventer des comités de citoyenneté.

Des rencontres régionales – notre région ne recouvrerait pas la région administrative – qui seraient des rencontres pour un travail d'élaboration ? Deux par an éventuellement, au prix d'une diminution du nombre de Conseils nationaux ? Toute autre proposition peut être la bienvenue. Encore une fois, l'objectif est de renforcer nationalement la lutte pour la citoyenneté, comme terrain essentiel.

L'action pour le développement du Sud est un autre. Des économistes affirment aujourd'hui que la sortie de crise économique et financière, le redéveloppement économique ne pourront se faire sans le développement du Sud. Dans le même temps, le MRAP a son rôle à jouer à ce sujet aussi, mais il y a à élaborer encore des objectifs précis et des stratégies. ♦

Paul Muzard

## LA PRÉPARATION ET LA REPRÉSENTATION

### LE RAPPORT D'ACTIVITÉS

Il est urgent que les comités transmettent leur rapport d'activités afin d'enrichir le rapport national qui sera présenté au congrès.

### LES DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS

Selon le règlement intérieur, « chaque comité élit, au cours d'une assemblée générale, 1 délégué pour 10 adhérents selon la modalité suivante : de 5 à 14 adhérents = 1 délégué, de 15 à 24 adhérents = 2 délégués, de 25 à 34 adhérents = 3 délégués, etc ».

### LES CANDIDATS AU CONSEIL NATIONAL

Ils sont proposés par les fédérations lors de leur congrès suivant les modalités suivantes : 1 candidats pour les fédérations comptabilisant au 31/12/97 de 1 à 100 adhérents, 2 candidats pour 101 à 200 adhérents etc. Chaque commission nationale peut présenter 2 candidats. La direction sortante peut également présenter des candidats dans la limite de 10 %.

### LA COMMISSION DES MOTIONS

Toutes les motions doivent être envoyées au siège national afin que la commission puisse les mettre à la connaissance de tous les délégués dès le démarrage des groupes de travail. Cette commission, composée de Alain Callès, Jacques Chevassus, Jean-Claude Dulieu, Bernadette Hétiér, Jean-Jacques Kirkyacharian, Liliane Lainé, Pierre Mairat, Paul Muzard, se réunira avant le congrès et le vendredi matin 8 mai.

# ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DES DÉBATS LOCAUX

## Comités locaux de Pau, Tarbes, Bagnères, Mourenx et Oloron

Les amis de ces comités ont fait part lors de leur réunion de différents points de vue. Ainsi, ils estiment que le racisme s'affiche au quotidien et que face au Front national il faut des militants toujours plus capables de se battre, nous devrions donc développer les stages de formation. Ils reprochent au texte « un antiracisme dans la crise », le ton et certaines expressions qui paraissent trop pessimistes (processus inexorable, présence de conflits internationaux incompréhensibles, etc...). Dans le chapitre « racisme en pleine évolution », ils estiment nécessaire de « faire travailler ensemble des personnes qui n'auront pas eu l'occasion de le faire autrement, en menant à terme des projets communs ». Sur l'identité du Mouvement, ils mettent l'accent sur le fait que le partenariat enrichit le Mouvement

## Comité local de Vitry

Extraits. « A la demande du National nous avons mis en place il y a quatre ans une permanence juridique. Celle-ci était devenue tout à fait fonctionnelle quand a commencé le mouvement des sans-papiers et nous voulons affirmer aujourd'hui, le rôle très positif de ces permanences juridiques locales qui représentent un excellent outil pour un antiracisme de terrain. Il faut encourager leur mise en place. Nous voulons souligner aussi à quel point le mouvement des sans-papiers nous a tous dynamisés, nous a contraints à repenser nos convictions, nous a obligés à être beaucoup plus présents sur les marchés. Il nous semble que les textes du congrès n'analysent pas assez tous les aspects positifs du mouvement des sans-papiers. C'est pourtant celui-ci qui, à partir du printemps 96, a permis de transformer en profondeur l'état des lieux et c'est pourquoi il faut engranger les acquis, les faire fructifier en continuant la bataille avec les sans-papiers non régularisés. La citoyenneté est définie par le « droit à l'école, au logement, à l'emploi etc... », mais rien sur le droit de vote ! Affirmer le droit pour les immigrés d'être citoyens, c'est affirmer qu'ils doivent avoir tous les attributs du citoyen et donc le droit de vote,

sinon nous faisons d'eux des citoyens passifs... Le MRAP doit argumenter de manière plus offensive et plus systématique pour démontrer le bien-fondé du vote des immigrés.

## Fédération du Tarn

En tant que structure départementale, la fédération est-elle suffisamment présente dans la lutte contre l'influence et les idées du Front National ? Certaines organisations membres du comité de vigilance souhaiteraient une coordination plus active avec des initiatives qui ne soient pas seulement liées aux moments où le FN manifeste sa présence.

## Comité local de Saint-Denis

Les amis insistent sur le fait que dans leur ville, l'évolution du FN en termes électo-

raux a été catastrophique pour les démocrates que nous sommes : 7 conseillers municipaux FN ; dans certains quartiers, il a fait des pointes jusqu'à 30 %. D'autre part, nous n'avons pas eu connaissance d'actes racistes majeurs. Tout au plus, des réflexions dans la rue. Ceci nous amène à plusieurs réflexions concernant un antiracisme de proximité et la lutte contre le FN pour lesquels doit s'engager le MRAP. Depuis deux ans, les militants mènent la lutte avec les sans-papiers. Des personnes d'horizons divers travaillent ensemble. Cette lutte nous amène à réfléchir sur les questions suivantes : de quelle politique d'immigration la France a besoin ? Quel flux migratoire ? Quelle régularisation ? Quels types de solidarité ? Constat : ces confrontations ont permis de remettre en cause certaines certitudes, ce qui est une bonne manière d'avancer. Cette lutte a permis de dépasser nos différences. Les idées de tolérance, de solidarité, d'équité, de réalisme prennent un autre contenu. Ce qui renforce notre force de persuasion face au racisme et à l'intolérance. Pour rendre efficace notre lutte contre le FN, il faut agir

sur le terreau qui favorise ce parti : la pauvreté, le chômage et les exclusions.

La lutte contre le FN ne peut pas se réduire à un combat de dimension antiraciste. Il nous faut dans la limite de nos compétences agir dans les domaines de l'exclusion, des inégalités. Le MRAP doit travailler à la convergence des luttes de tous « les sans ». C'est à travers la clarté de notre engagement, en revendiquant haut et fort notre attachement à la solidarité des luttes que nous gagnerons sur les idées xénophobes et d'intolérance et – pourquoi pas – sur le FN.

## Comité local de Privas

Les amis de Privas considèrent que les votes FN ne sont plus seulement des votes de mécontentement. On est passé d'un vote raciste d'opinion à un racisme de conviction enraciné (surtout chez les gens de plus de 30 ans). Il nous faut aller au-delà des simples manifestations. Il est à noter également que le racisme institutionnalisé a des conséquences importantes. Pour ne pas avoir répondu complètement aux attentes des chômeurs, le gouvernement a provoqué des abstentions et ainsi accentué le vote FN.

Que faire ? A côté des associations qui ont une activité ponctuelle, le MRAP est une structure permanente. Trois volets sont retenus : le besoin d'argumentaires, un travail d'éducation et un antiracisme de proximité. On ressent les effets d'une crise chez les gens, une tension à fleur de peau, de la peur, de l'angoisse, de la violence.

## Comité local de Versailles

Le racisme et la crise : le racisme ne suffit pas à expliquer la montée du FN. L'horreur du nazisme a perdu de son impact. Le racisme provient aussi de la méconnaissance de l'autre. Le raciste se protège dans ses propres peurs en construisant un mur invisible d'ignorance de l'autre. Le MRAP, il y a trente ans agissait différemment sur l'environnement social et politique. Hier, le travail était un facteur d'insertion et de solidarité. Avec le chômage, la réalité est différente, favorisant la concurrence face à l'emploi. La lutte contre l'exclusion est la plus efficace pour agir contre le racisme. Les amis de Versailles nous invitent à approfondir la réflexion sur les facteurs d'intégration de la République. Le MRAP et son identité : il faut favoriser le travail en partenariat mais surtout ne pas délaissé le MRAP.

Antiracisme de proximité : les questions abordées sont relatives à la citoyenneté par rapport à la nationalité. Y a-t-il une différence entre civisme et pratique citoyenne ? Peut-on être pleinement citoyen sans le droit de vote ? Il est nécessaire de mener une action pour cette reconnaissance ! Le racisme au quotidien n'est pas mené que par le FN. La droite alimente le racisme. La gauche n'a-t-elle pas nourri le racisme ? Le racisme de proximité est parfois présent dans les administrations. Pour réagir efficacement, il est important de ne pas séparer notre action du combat contre les exclusions. Il convient de développer une activité dans les écoles, collèges, lycées, mais aussi avec une action dans les quartiers, foyers sociaux avec les organismes de salariés. Mondialisation et amitié entre les peuples : elle est porteuse du meilleur comme du pire. Il est important de développer les potentialités et de créer des solidarités contre ses méfaits.

## Comité local de Poitiers

Dans leur rapport d'activités, les adhérents nous font part de leur interrogation sur les actions de proximité comme sur le quartier

« Les trois cités à St Cyprien ». L'accent a été mis sur ce quartier à cause de l'existence de tension, d'un taux de chômage important et grâce à la présence de membres du CL qui ont des relations suivies avec les associations du quartier. De nombreuses activités ont donc été menées et l'évaluation de ce travail fera l'objet de la réflexion du congrès local. Travail de terrain également concernant l'action pour les gens du voyage puisque le CL fait partie du conseil d'administration de l'association qui gère le terrain d'accueil de Poitiers, ainsi que celui de Châtelleraut.

## Comité local de Roubaix

Les adhérents nous ont fait parvenir leurs premières réflexions sur les textes proposées à la discussion. Le racisme et la crise : les adhérents nous font part de leur expérience de militants dans une région industrialisée depuis des siècles, avec l'apport de main-d'œuvre immigrée (Flamands, Polonais, Italiens, Maghrébins), l'expérience du rejet mais aussi de l'intégration. Dans cette région où la crise frappe très durement, les premiers touchés par le chômage ont été les étrangers. Aujourd'hui, les jeunes d'origine étrangère-

## LE DÉROULEMENT

### Vendredi 8 mai

#### Matinée

8h30  
10h  
11h  
13h

Accueil des délégués  
Présentation du rapport d'activités  
Présentation du rapport d'introduction par Mouloud Aounit  
Déjeuner

#### Après-midi

15h à 17h  
17h30  
20h

Travail en atelier n° 1 : Le racisme dans la crise et les réponses  
Séance plénière : débat autour du thème n° 1  
Visite des locaux du siège national

### Samedi 9 mai

#### Matinée

9h à 11h  
11h30  
12h30

Travail en atelier n° 2 : Prévention, éducation et citoyenneté  
Séance plénière : débat autour du thème n° 2  
Déjeuner

#### Après-midi

14h30 à 16h30  
17h

Travail en atelier n° 3 : Mondialisation, amitié entre les peuples  
Séance plénière : débat autour du thème n° 3

#### Soirée

Réception des congressistes et des invités par la municipalité de Bobigny. Buffet du Mouvement (ambiance jazz), une bonne manière pour mieux se connaître

### Dimanche 10 mai

#### Matinée

9h à 10h  
10h à 12h  
12h à 13h  
14h

Rapport et discussion sur les finances  
Statuts/débat, synthèse et déclaration solennelle  
Elections du conseil national  
Fin des travaux

## Comité local de Vitrolles

Notre stratégie doit s'articuler autour de deux axes de travail : 1°) un travail de riposte au coup par coup contre les initiatives du FN et les manifestations de racisme, de discrimination et d'atteinte aux droits de l'Homme. Cela demande une capacité de mobilisation et de réaction rapide. Les formes d'actions sont variées : du communiqué de presse aux rassemblements et manifs, à la plainte juridique, etc. 2°) Un travail de fond à court et moyen termes qui va prendre aussi des formes diverses, en ayant des cibles différentes. Dans ce cadre, un travail de réflexion et de formation, de diffusion des idées est nécessaire : celui-ci est sans doute plus facile, nous savons le faire, il s'adresse aux militants du MRAP et au cercle militant vitrollais (au sens large, un millier de personnes appartenant au mouvement associatif, syndical et politique). Un autre travail en direction de la population vitrollaise vise un public beaucoup plus large. C'est un travail plus difficile, mais il est indispensable si l'on veut faire reculer durablement le racisme et les idées du FN. Pour cela il nous faut faire preuve

d'imagination et d'innovation dans nos pratiques militantes. Quelques pistes de travail pour aller à la rencontre de ce large public : — tenue régulière de stands sur le marché, présence visible du MRAP ; — distribution de tracts à la population (à but informatif et pédagogique). C'est là un de nos points faibles sur Vitrolles, en particulier du point de vue de la contre-information auprès de la population en réponse à la propagande massive du FN à travers le journal municipal, la Lettre du maire (mener une réflexion avec d'autres associations vitrollaises) ; — mener un travail d'éducation avec les écoles, collèges et lycées (principalement pendant la Semaine nationale d'éducation contre le racisme mais aussi savoir répondre à toutes les demandes du corps enseignant) ; — préparation d'une exposition sur « Vitrolles et les préjugés » qui doit pouvoir toucher un large public. — aller à la rencontre des électeurs du FN : il y a là une réflexion à mener.

Synthèse : J.-C. D.



(suite de la page 6)

re sont ceux qui rencontrent le plus d'obstacles pour entrer dans le monde du travail. Cette difficulté, ajoutée aux discriminations face au logement, dans la santé, à l'école, provoque chez les jeunes un sentiment violent de rejet d'une société qui ne les accepte pas. L'antiracisme de proximité : les amis pensent qu'il n'est pas juste de culpabiliser les électeurs du FN. Plusieurs propositions sont faites allant du refus de la banalisation du racisme à la nécessité de faire connaître les véritables objectifs du FN en passant par le besoin de remédier à la faible présence de jeunes d'origine étrangère dans les CL et le devoir de mémoire en faisant mieux connaître l'apport des étrangers dans la construction de la nation.

Concernant les sans-papiers, les militants de Roubaix, qui sont pleinement engagés dans cette action, pensent qu'il faut être présent dans ce combat mais les résultats de la lutte contre le racisme ne sont pas toujours perceptibles. La mondialisation : le CL est à l'initiative d'un collectif de soutien au peuple algérien. Ils apprécient la position du National. Ils nous font part de leur réflexion sur le codéveloppement. Notamment avec l'Afrique et plus spécialement l'Afrique sud-saharienne du fait de la présence d'adhérents du MRAP venant de cette région.

**Comité local de Grenoble**

**Quel sens donnons-nous à notre participation aux manifestations anti-FN ?** Cette interrogation se fonde sur des inquiétudes liées au caractère difficilement mesurable des effets de ce type d'action « à double tranchant ». Certains se demandent si cela ne permet pas au FN d'accroître son audience par un effet de « publicité », si ce n'est pas se pla-

cer sur le mode de la réaction, s'il n'y a pas risque de conforter les personnes séduites par le discours du FN dans leur rejet du mouvement antiraciste. Face à ces doutes, une position commune et un objectif commun ont été arrêtés : nous préparerons désormais ces manifs avec l'idée d'inviter les participants à poursuivre leur démarche en prenant contact avec nous pour réfléchir, à des initiatives à définir en commun.

**Comment nous situons-nous par rapport à la lutte anti-FN ?** Le MRAP national nous invite à engager une campagne contre le FN. L'idéologie de

l'extrême droite ne se réduit pas au FN, loin de là, mais il est certain qu'il en est un vecteur essentiel. Cela dit, nous ne sommes pas favorables à une action visant à demander la dissolution du FN (cf. notre texte adressé au BN). Nous allons donc mettre en place la campagne d'information grâce au matériel proposé (à ce sujet, une remarque : il nous semble dangereux de « banaliser » le contenu de l'affiche « Le détail » en la destinant à un affichage de rue. Nous pensons qu'il serait plus juste de prévoir des affichages solennels en des lieux choisis. Nous proposons

une idée d'autocollant, à partir de celui déjà existant et reprenant le nouveau logo, nous suggérons d'y inscrire la formule : tous citoyens égaux). **Comment instaurer des relations régulières avec les jeunes ?** Nous envisageons des distributions de dépliant présentant le MRAP et invitant à le rejoindre lors des manifestations, mais aussi à la sortie des lycées etc. Nous pensons développer des campagnes de pétitions comme celle portant sur le code de la famille en Algérie.

**Synthèse : Jean-Claude Dulieu**

**Fédération du Val-de-Marne**

Sur la mondialisation : elle provoque entre autre une destruction des services publics légitimant les différences de droits, les exclusions y compris raciales, la précarité, l'accentuation des flux migratoires avec la fuite face à la pauvreté, les dictatures et les guerres. Aucune frontière, aucune préfecture ni aucun déploiement policier ne pourront empêcher ces mouvements de population. Ceci pose la question de la nécessaire simultanéité des luttes pour la liberté de circulation et pour l'égalité des droits. Ce qui pose aussi avec acuité la question de l'aide au retour des immigrés dans leur pays dans le cadre du codéveloppement. Que devons-nous mettre derrière ce nouveau concept ?

Les amis de la FD se prononcent pour la régularisation de tous les sans-papiers se demandant si un mouvement antiraciste et pour l'amitié entre les peuples peut promouvoir la mise en place de quotas. Ils ont longuement débattu des enseignements découlant de leur soutien aux sans-papiers. Ils ont également souhaité faire

part au national de leur avis sur les différentes positions du Mouvement lors de ces luttes. Le congrès sera un endroit de confrontation d'expériences et d'avis sur cette action qui fit l'actualité depuis 1996. Le FN : ils font part d'une remarque sur une expression du texte proposé au débat affirmant que le FN est le principal outil « pour distiller le racisme ». Ils pensent que le racisme institutionnel est bien plus puissant et mettent l'accent sur les responsabilités de l'Etat dans la montée du racisme.

Quels axes d'action les militants doivent définir ? Pédagogie, argumentaire, oui mais cela est insuffisant ! Le FN n'est pas seulement une organisation raciste mais un parti fasciste avec un programme précis. Ils proposent de réagir chaque fois que le FN se montre ou s'exprime, et invitent à tisser des liens étroits avec tous les mouvements visés par le fascisme et à organiser une convergence de mobilisations. Ils souhaitent que l'unité des forces syndicales, associatives et politiques se fasse pour combattre le fascis-

me. Le Comité national de Vigilance contre l'extrême droite peut répondre à cet impératif. A propos de la dissolution du FN comme mot d'ordre, il est sorti du débat une appréciation plutôt défavorable. Cet objectif est perçu comme créant l'illusion que l'on peut combattre le fascisme en se reposant sur « l'Etat républicain » ou encore perçu comme un aveu d'impuissance. De nombreuses propositions sur le fonctionnement du MRAP ont été énoncées pour que notre organisation soit plus tournée vers l'action de terrain, qu'elle soit toujours plus indépendante des gouvernements et des organisations politiques, plus rassembleuse et ouverte en favorisant à chaque fois que cela est possible ou nécessaire l'action collective, enfin que soit mieux défini le rôle des instances du Mouvement, ceci en rapport avec l'évolution du combat antiraciste. Cela pose la question des finances, de la circulation de l'information, des campagnes de communication et de *Différences*.

**Synthèse : J.-C. D.**

**FN : PROPAGANDE CONTRE CULTURE**

**Dans les villes passées au Front national, les bibliothèques municipales servent de terrain d'expérimentation. Juliette Rennes a mené l'enquête.**

« LES VICTOIRES idéologiques précèdent toujours les victoires politiques », soutient Bruno Mégret. C'est là un des principes de la stratégie dite « culturelle » de la Nouvelle droite (le GRECE) dont s'inspire le Front national et qui passe par « l'endoctrinement, la propagande, le martèlement de slogans » (1). Les bibliothèques municipales qui « sont parmi les lieux culturels les plus fréquentés des Français » (2) sont un espace privilégié de cette tentative de conquête culturelle. C'est le cas, bien évidemment, dans les villes gérées par le FN. En effet, le flou des textes législatifs, notamment sur la question du pluralisme et sur la répartition des pouvoirs entre la municipalité et les bibliothécaires, permet aux élus frontistes de disposer d'une large marge de manœuvre. Par ailleurs, cet interventionnisme constitue un enjeu politique pour le FN : il permet, comme l'indique Pascal Perrineau, de « faire sentir sa différence au niveau de la gestion municipale » (3), tout en opérant une diversion par rapport aux problèmes économiques et sociaux. La pression idéologique sur les bibliothèques a pris plusieurs formes, mais a suivi la même logique de fond : le « rééquilibrage » !

**La presse**

« Nous avons opéré un rééquilibrage politique et supprimé les abonnements superfétatoi-

res », déclare l'adjoint au maire de Marignane à propos du rayon presse de la bibliothèque municipale (3). A l'automne 1996, *Libération*, *L'Evénement du jeudi* et *La Marseillaise* sont retirés et remplacés par *Rivarol*, *National Hebdo* et *Présent*. Marie-Pascale Bonnal, présidente de l'Association des bibliothécaires français (ABF) pour la région PACA, rappelle que ces journaux sont régulièrement poursuivis pour incitation à la haine raciale (3). A Orange, c'est également au nom du « pluralisme » que les abonnements aux revues et journaux suivants sont résiliés : *Le Monde*, *Libération*, *Le Courrier de l'Unesco*, *Le Monde de la musique*, *Diogenes* (revue de philosophie), *L'Histoire*, *La Quinzaine litté-*

**Les périodiques : une menace à l'ordre public**

« Les professionnels des bibliothèques sont nombreux à penser que la présence de *Présent*, *National Hebdo* et *Rivarol* dans un service de lecture publique ne va pas de soi. Après un examen suivi de ces trois titres, les inspecteurs doivent exprimer une opinion. Légitimes quand ils combattent sur le terrain purement politique leurs compétiteurs et adversaires de la "Droite libérale" et de la "Gauche", *Présent*, *National Hebdo* et *Rivarol* cessent de l'être quand, plus ou moins ouvertement, plus ou moins subtilement, ils prennent à partie des groupes ou des personnes en raison de leurs origines ethniques ou religieuses. La présence ou du moins l'exposition de ces périodiques peut d'ailleurs être perçue comme une provocation par les groupes et les personnes visés et donc considérée comme une menace à l'ordre public. »

Extrait du rapport de la mission d'inspection de la bibliothèque municipale de Marignane pour le ministère de la culture, avril 1997

raire. « J'ai libéré la bibliothèque d'Orange de la pression de la pensée unique », affirme le maire Jacques Bompard. *Présent* et *Identités*, proches du FN, sont désormais ostensiblement offerts à la lecture publique.

**La littérature**

A l'issue d'une inspection demandée en mars 97 par l'ex-ministre de la Culture, Philippe Douste-Blazy, pour s'assurer notamment de la « qualité et du caractère pluraliste et diversifié » des acquisitions faites par la bibliothèque de Marignane, un rapport a été rédigé par les inspecteurs des bibliothèques (4). Ceux-ci ont constaté l'existence, à partir de novembre 96, d'un double dispositif de contrôle de la mairie FN sur la bibliothèque ; elle est placée sous la tutelle de la directrice des Affaires culturelles et des activités d'animation qui participe en outre, à l'élaboration du journal de la municipalité. Par ailleurs, la mairie se charge désormais d'établir sans consulter la bibliothécaire des listes d'ouvrages à commander. Quant aux propositions de la bibliothécaire, elles doivent

être dûment justifiées et assujetties au bon vouloir des élus FN. C'est ainsi que sont écartés le livre de Z. Kedadouche, « Zair le Gaulois », et les prix littéraires !

Raison invoquée auprès des inspecteurs du ministère de la Culture : le budget pour 1996 serait épuisé. Cependant, en décembre 96, puis de nouveau en mars 97, la mairie établit divers bons de commandes sans en aviser la bibliothécaire. Le livre de Roger Garaudy, « Les mythes fondateurs de la politique israélienne », est commandé en trois exemplaires tandis que des dizaines de titres publiés par des éditeurs proches du FN, tels que le Club de l'Horloge, les Editions nationales, les Presses bretonnes, la Boutique du Front national, Diffusion de la pensée française, font leur apparition sur les rayons.

Même scénario à Orange où les listes d'acquisition sont soumises à l'adjoint délégué à la culture. Toujours selon le rapport du ministère de la Culture, plusieurs critères président à la censure exercée : le caractère jugé trop spécialisé (on préfère les livres de divertissement), le thème traité (le racisme, le rap), la vision politique de l'auteur, l'aspect dit « mondialiste » (contes étrangers). M. Bompard a élaboré un autre critère, le respect des bonnes moeurs, au nom duquel une étude sur l'homosexualité est refusée. Sont acquis des ouvrages d'auteurs d'extrême droite qui, dans la filiation de Drumont et Maurras, traitent du complot « judéo-bolchévico-maçonnique » et de « l'immigration-invasion ».

**Mise au pas du personnel**

A Marignane, Martine Pichon, la directrice de la bibliothèque est licenciée au printemps 1997 ; son remplaçant ne dispose d'aucune formation pro-

(suite de la page 7)

fessionnelle. Ce licenciement est intervenu à la suite de la réduction progressive des fonctions de la directrice qui ont été grignotées par l'immixtion toujours plus forte des élus et des employés de la mairie jusqu'à lui interdire, par exemple, de se rendre chez les libraires pour y procéder à des choix ou assister à des comités de lecture.

A Orange, Catherine Canazzi, la directrice de la bibliothèque, a démissionné en mars 1996. « Je ne pouvais exercer dans des conditions à mon sens satisfaisantes », témoigne-t-elle (3), précisant que sa situation a subi une dégradation en trois étapes : proposition de dons de livres contestables, qu'elle refuse, contrôle de l'acquisition de livres en amont du processus d'achat et prescription d'achats sous forme de listes d'ouvrages à acquérir. C. Canazzi affirme n'avoir jamais été confrontée à de semblable pratiques avec les précédentes municipalités (PC, PS, RPR, UDF). Son successeur, Christophe Picard n'est pas bibliothécaire mais ami personnel du directeur du service communication de la mairie, et signe sous le pseudonyme de Henri de Fersan divers articles dans *National-Hebdo* ; il est également l'auteur d'un ouvrage intitulé « Le racisme antifrançais » qu'il a fait acheter à la bibliothèque (5).

**Un pluralisme peu pluraliste**

Le rapport de l'Inspection des bibliothèques souligne que ces pratiques ne respectent pas le statut des cadres de la bibliothèque lesquels « constituent les collections de toutes natu-

res des bibliothèques » (6) tâche qui nécessite une compétence particulière. Ce rapport dénonce par ailleurs une « conception peu pluraliste du pluralisme » en invoquant notamment le manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique (1994) qui lui donne mission de « développer le dia-

**« La machine d'une municipalité FN tend à moudre chaque fonctionnaire pour en faire un soldat obéissant, puisque chaque institution de la ville devient outil de propagande »**

logue interculturel ». Or, la censure d'ouvrages visant à susciter l'intérêt pour les civilisations étrangères est manifestement contraire à cette mission.

Un projet de loi sur les bibliothèques municipales est en cours d'élaboration au ministère de la Culture et de la Communication et devrait aboutir dans le courant du second semestre de l'année en cours. Ce texte aurait pour fonction, se-

lon Catherine Trautmann, de « renforcer et donc garantir le statut professionnel des bibliothécaires », de réaffirmer leur responsabilité en terme d'acquisition du livre, de cerner le pluralisme à l'aide de critères clairement définis. On peut mesurer l'importance de ce texte législatif à l'aune de l'inquié-

ude des professionnels. Un fonctionnaire territorial, qui a tenu à garder l'anonymat, écrivait en février dernier dans le journal *La Gazette* : « La machine d'une municipalité FN tend à moudre chaque fonctionnaire pour en faire un soldat obéissant, puisque chaque institution de la ville devient outil de propagande, témoin d'une expérimentation et reflet d'un modèle de société soi-disant choisi par une majorité de la population. Le fonctionnaire territorial doit se conformer, donc collaborer (...) ou partir ».

Juliette Rennes (stagiaire)

**LA LIBERTÉ CONTRE SES FOSSEYEURS**

Les dirigeants du Front national se sont fait une spécialité de détourner avec constance le sens des mots pour le rendre conforme à leur vision idéologique du monde et de la société. Cette tactique est manifeste dans un rapport rédigé pour le secrétariat national aux élus intitulé « bibliothèques ou confor-mothèques ? Le règne du prêt-à-penser dans les bibliothèques municipales » (novembre 96). Les militants frontistes ont « enquêté » dans une quarantaine de communes dans toute la France. Ils y déplorent le « totalitarisme idéologique des bibliothèques » marqué par la présence d' une « multitude

d'ouvrages communistes », le « totalitarisme dans le choix des ouvrages sur l'immigration » jugés trop « complaisants ». L'ouverture au monde et non pas seulement à l'Europe des contes pour enfants est stigmatisée comme une mauvaise orientation. Les militants frontistes ont déclaré la guerre ouverte pour imposer leur conception du pluralisme.

**Professionnels et médiateurs du livre se mobilisent**

Des professionnels et médiateurs du livre ont décidé de s'organiser, en particulier en Seine-Saint-Denis, un départe-

- (1) Pierre-André Taguieff, France Culture, Les nuits magnétiques, « Le Front national 25 ans après », 23 au 26. 09. 97, une série de 4 émissions
- (2) Catherine Bédarida, « Les bibliothèques-vitrines du Front national », *Le Monde*, 18/10/ 1997
- (3) « La guerre culturelle du Front national », reportage réalisé par Nicole Weyer, 1997, pour la Télévision suisse romande, diffusé sur la chaîne câblée Planète le 20 février dernier
- (4) Inspection menée dans le cadre du contrôle technique qu'exerce l'Etat sur les bibliothèques des collectivités territoriales aux termes du décret du 9 novembre 1988 dont l'article 6 précise qu'il porte entre autres objets sur les conditions de constitution et de communication des collections. Une inspection identique a été réalisée à la bibliothèque d'Orange
- (5) Cf. *Alerte Orange, le journal*, juillet/août 97, n° 9
- (6) Article 2 du décret n° 91-841 du 2 septembre 1991 ♦

association a pris pour nom Fahrenheit 451 en référence au roman de Ray Bradbury qui met en scène des pompiers brûlant des livres. Le 16 janvier 1998, Fahrenheit 451 a organisé une soirée-débat à la bourse du travail de Saint-Denis sur le thème « décoder l'extrême droite » avec la participation de deux des auteurs de « Le Pen, les mots » (lire note ci-contre). D'autres associations ont réagi à l'intérêt que le Front national prête au livre. C'est le cas de Ras l'Front Val-de-Marne qui organise une semaine départementale – « La culture contre le fascisme » du 11 au 17 mai 1998. Débats, films et expositions sont prévus dans dix villes du département. La question du livre et de l'enjeu politique qu'il constitue y tient une place importante. « Le livre est un espace de liberté », écrivent les organisateurs, « Nous ne devons avoir aucune complaisance pour ceux qui se servent de cette liberté pour en être les fossoyeurs ». ♦

J. Rennes

Contacts : Fahrenheit 451, Maison des Associations, 35-37 Avenue de la Résistance, 93100 Montreuil. RLF Val-de-Marne, s'adresser à Thierry Sabatier au 01 49 85 05 56. Courrier : 2, rue Jules Ferry, 94250 Gentilly.

**Le temps des livres à Vitrolles**  
Le comité local MRAP de Vitrolles prépare une exposition qui vise à analyser les préjugés sur cette ville, qu'ils proviennent des Vitrollais eux-mêmes ou de l'extérieur. Cette exposition sera présentée en octobre 1998 à l'occasion du « Temps des livres ». Nous reviendrons sur ce projet dans notre prochaine édition.

**NOTES DE LECTURE**

Le Pen, les mots. Analyse d'un discours d'extrême droite. Maryse Souchard, Stéphane Wahnich, Isabelle Cuminal, Virginie Wathier. Le Monde Editions 1997.

« Comprendre le Front national à partir des discours qu'il génère », telle est l'ambition de cet ouvrage qui propose une étude des stratégies argumentatives du leader de l'extrême droite française et des présupposés idéologiques qu'elles sous-tendent en s'appuyant sur une analyse lexicale systématique. Cette étude montre ainsi que la force persuasive de ces discours tient en partie à l'habileté de J.-M Le Pen à manier la figure de l'évidence. La préférence nationale, par exemple, est justifiée par une analogie présentée comme de simple bon sens : de même qu'on préfère sa famille à ses amis, on préfère « naturellement » les Français aux étrangers. Un tel énoncé s'appuie en réalité sur deux a priori fortement discutables : la possible hiérarchisation des sentiments d'une part, l'application à la vie politique de ce qui relève de la sphère privée, d'autre part. Or, une telle confusion imprègne l'ensemble des discours étudiés ; en effet, en exploitant la crise identitaire des « perdants de notre société » par une rhétorique de la peur (peur de l'avenir, de la guerre, de l'Europe, de l'autre, du complot, de la disparition), ces discours introduisent le sensible et les passions, domaine de la sphère privée, dans la cité, lieu du débat rationnel et normé. Ils font ainsi l'économie d'une explication véritablement politique qui s'adresse à l'intelligence du citoyen et assume la complexité du réel. Il revient aux partis démocratiques de prendre en charge une telle dé-

marche afin de combler le vide idéologique dans lequel s'enracine souvent le vote en faveur de l'extrême droite.

Juliette Rennes

Poésie en résistance, petite anthologie de la fraternité agissante, préface de Gilles Perrault. Edition de la plus haute tour et Le Mémorial vivant.

Edité avec le soutien du Secrétariat d'Etat aux Anciens combattants, ce livre rassemble des poèmes qui célèbrent la lutte pour la liberté. Il est publié en mémoire des « étrangers immigrés et colonisés ayant combattu lors de la Seconde guerre mondiale aux côtés de leurs soeurs et frères français et dont tant sont morts pour la France et la liberté ». « Ce recueil, écrit

Gilles Perrault, dont chaque ligne suscite émotion et douleur, est un autre moyen de rappeler ce qu'accomplirent pour nous les "étranges étrangers" ». Un livre avec des mots doux, tristes et emplis d'espoir malgré la mort qui rôde. Des poèmes à lire le soir chez soi, à voix haute, seul(e) ou à plusieurs.

Des radios contre le racisme, numéro spécial de Fréquences libres, n° 78, février 1998 sur l'antiracisme (prix spécial pour les lecteurs de Différences : 50 F au lieu de 100 F).

Cette revue mensuelle est éditée par la Fédération nationale des radios libres, CNRL. Adresse : 42, rue du faubourg Montmartre, 75009 Paris, Tél : 01 44 79 94 99 ; Fax : 01 42 47 09 12.

Chérifa Benabdessadok

**La loi et la prévention comme moyens de lutte contre le racisme**

Tel est l'intitulé du colloque organisé à Paris le 28 mars par le MRAP. Au programme de la matinée, des interventions sur « le droit interne et l'évolution de la jurisprudence » par Martine Valdes Boulouque, Premier substitut au parquet de Paris, sur « discrimination raciale et liberté d'expression à travers la jurisprudence de la Commission et de la Cour européenne des droits de l'Homme » par Alexis Guedj, de l'université de Lille, sur « la mise en conformité de la législation française avec l'Action commune adoptée par le Conseil » de Rémi Heitz, directeur du bureau de la justice pénale et des libertés individuelles. Stéphane Meyer avocat membre du MRAP devait exposer les propositions de réforme de la législation française, tandis qu'Eric Mesnard, professeur d'histoire et géographie à l'IUFM de Bonneuil présentait une réflexion sur la prévention par la formation. Des travaux en ateliers qui devaient porter sur : 1°) la mise en conformité de la législation française avec la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et l'action commune adoptée par le Conseil de l'Union européenne ; 2°) les procédures applicables en matière de lutte contre le racisme (prescription et autres...) ; 3°) les moyens de prévention du racisme, les outils pédagogiques, la formation, ont été reportés à une date ultérieure en raison de la manifestation contre l'extrême droite.

Les actes de ce colloque devraient être prochainement publiés.



## EN BREF

■ **Le projet de loi sur la nationalité a été définitivement adopté le 4 mars par l'Assemblée nationale. La nouvelle loi a supprimé la procédure de manifestation de la volonté pour les enfants nés en France, mais les parents d'enfants mineurs ne pourront plus demander la nationalité française avant l'âge de treize ans.**

■ **La cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé le 9 mars le jugement du tribunal de grande instance qui avait condamné Catherine Mégret à 3 mois de prison avec sursis et 50 000 francs d'amende pour incitation à la discrimination raciale (Cf. Différences n° 189 et 193).**

### Toulon : discriminations politiques ...

Dans un courrier daté du 4 décembre signée Cendrine Le Chevallier, épouse du maire de Toulon et huitième adjointe, celle-ci s'adresse en ces termes à l'un de ses collaborateurs directeur de l'association « Jeunesse toulonnaise » : « Je vous demande de pourvoir aux postes manquants soit par des employés sympathisants du Front national, soit par des éléments totalement neutres. » Dans ce même courrier, elle s'oppose explicitement à la demande de mutation d'une employée au prétexte qu'elle fut secrétaire de l'ancien maire. Mme Le Chevallier devait de ce fait comparaître le 6 avril devant le tribunal correctionnel de Toulon pour « discrimination fondée sur les opinions politiques » et « discrimination consistant pour une autorité publique à refuser à quelqu'un le bénéfice d'un droit accordé par la loi ».

### ... Et népotisme

Le népotisme de la gestion de la municipalité à majorité FN suscite l'irritation et la grogne en son sein. En effet, les élus FN ne s'embarrassent d'aucun scrupule à recruter prioritairement des membres de leurs propres familles. Ainsi, selon un article de *Libération* (23/3/9), l'adjoint à la sécurité a fait embaucher sa soeur comme secrétaire générale adjointe ; l'élue chargée de la culture a nommé sa fille au service « vie des

quartiers » ; « le fils et la belle-fille de l'adjoint chargé du personnel, Richard Lopez, la fille de l'adjoint au nettoie-ment, Gérard Bauer, et le fils d'une conseillère municipale Anne-Marie Itoiz sont employés par la ville. » Tandis que la section FN de Toulon s'est enrichie de plus d'un millier de cartes placées pour l'essentiel parmi les 3 000 employés municipaux.

### Garaudy condamné

Le 27 février, la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné Roger Garaudy pour son livre « Les mythes fondateurs de la politique israélienne » édité en 1995 par La Vieille Taupe, puis à compte d'auteur en 1996 : 120 000 francs d'amende pour « contestation de crimes contre l'humanité » et « diffamation raciale ». Les associations parties civiles, dont le MRAP, ont obtenu le franc symbolique de dommages et intérêts. Pierre Guillaume, éditeur de La Vieille Taupe a été relaxé au motif que La Vieille Taupe étant vendu exclusivement par abonnement aux adhérents, la preuve de la publicité de l'ouvrage n'est pas faite. L'avocat de Roger Garaudy, Jacques Vergès, a annoncé son intention de se pourvoir en cassation.

### Immigration : la loi

Le projet de loi sur l'immigration a été adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le

28 février. Ce texte a été durci par rapport à sa version précédente en particulier en ce qui concerne le « délit d'aide au séjour irrégulier ». En effet, la nouvelle rédaction limite le bénéfice de l'exonération de sanctions pénales aux seules associations « à vocation humanitaire, dont la liste est fixée par arrêté du ministre de l'Intérieur et aux fondations, lorsqu'elles apportent, conformément à leur objet, aide et assistance... » aux étrangers en situation irrégulière. Les associations et syndicats ont réagi, en particulier le MRAP qui apprécie positivement la reconnaissance de l'utilité des associations humanitaires qui apportent leur soutien aux étrangers en grande difficulté mais exprime « son entière solidarité à l'ensemble des associations et collectifs auxquels le lien une coopération de longue date et qu'il serait injuste et inacceptable d'exclure de l'immunité prévue par la loi. »

### Lyon III reste vigilant

Bien que son activité soit très réduite, l'Institut d'études indo-européennes formé au sein de l'Université Lyon III et composé de cinq ou six chercheurs proches de l'extrême droite ou membres du Front national, suscite toujours les inquiétudes des associations estudiantines et des pouvoirs publics. L'existence de cette structure est revenue à l'ordre du jour des débats avec une série de violences survenues à l'université. D'après un article du *Monde* (4 mars 98) : le local de l'UNEF-ID de l'Institut d'études politiques de l'université voisine de Lyon II a été saccagé le 27 novembre dernier ; deux étudiantes qui distribuaient des tracts pour une conférence d'Henri Leclerc, président de la LDH, ont été la cible d'une grenade à plâtre le 13 janvier ; le local de l'UNEF-ID de Lyon III a été à son tour dévasté après les élec-

### Sahara occidental le référendum

Mounir Khadad, coordinateur du Front Polisario auprès de la Mission des Nations unies au Sahara Occidental, a tenu à Paris une conférence de presse le 10 mars. Il a exprimé l'espoir raisonnable de voir le référendum d'autodétermination se dérouler en 98 selon les modalités arrêtées en commun. Certes, les forces marocaines opposées à la paix peuvent semer encore bien des embûches, mais il sera difficile de stopper un processus déjà bien entamé sur le terrain (identification, déminage).

J.-J. K.

tions de novembre 97 et son président a subi des menaces de mort. Le lien n'est certainement pas direct mais le même article du *Monde* annonçait que le ministre de l'Éducation allait engager une « enquête de services » à propos des activités et des publications, rares semble-t-il, de l'Institut d'études indo-européennes.

### MRAP Dordogne dans le collimateur

Le responsable du Front national de Dordogne a porté plainte contre la fédération du MRAP en reprochant à ses militants d'avoir collé des affiches sur les panneaux électoraux à Périgueux, Boulazac, Trélizac etc. Dans un communiqué en date du 13 mars, la fédération assume son geste en rappelant que le président du Front national a été condamné à plusieurs reprises pour avoir déclaré que les

chambres à gaz étaient un détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale, et l'une de ces affiches éditées par le siège national représentait précisément un charnier photographié lors de la libération du camp de Mauthausen en 1945.

### Madiran cassé

La Cour de cassation a annulé le 24 mars un arrêt de la Cour d'appel de Paris du 31 octobre 1996 qui relaxait Jean Arfel, dit Jean Madiran directeur du quotidien *Présent* poursuivi par la LICRA pour provocation à la discrimination à propos d'un article publié quelques jours après la mort non encore élucidée d'un adjoint au maire de Toulon août 1995. La Cour de cassation a considéré que le nom du substitut toulonnais, Albert Lévy (homonyme de l'ancien secrétaire général du MRAP) est « martelé neuf fois sur les deux colonnes de l'article

dans le but de faire croire aux lecteurs qu'il a menti et manipulé la presse en raison de son appartenance supposée à la communauté juive » (AFP).

### Vitrolles, audience

La première chambre du tribunal administratif de Marseille a examiné le 24 mars la légalité de la délibération du conseil municipal de Vitrolles instaurant une allocation de naissance de 5 000 francs au seul profit des familles dont au moins un des deux parents est Français ou ressortissant de l'Union européenne. Le tribunal devait se prononcer sur la violation du principe constitutionnel d'égalité des destinataires d'une aide publique par la commune de Vitrolles. Les plaignants étaient les préfet des Bouches-du-Rhône, un collectif de 33 Vitrollais, deux particuliers et le MRAP. Le commissaire du gou-

vernement du tribunal a réclamé l'annulation de la délibération en estimant notamment que « cette rupture du principe d'égalité entre les usagers d'un service public n'était pas la conséquence nécessaire d'une loi ou n'était pas justifiée par une nécessité d'intérêt général. » (source AFP). Le porte-parole de sa femme, B. Mégret, a aussitôt déclaré qu'en cas d'annulation, la municipalité a prévu de voter « une nouvelle délibération avec, comme critère d'octroi, l'inscription sur les listes électorales ».

### Grève de la faim à Philadelphie

Un nouveau règlement particulièrement draconien est entré en vigueur dans le couloir de la mort de la prison de Philadelphie où se trouve Mumia Abu-Jamal : temps de visite réduit de moitié et supprimé les week-end et jours fériés ; les affaires personnelles tolérées devront tenir dans une boîte ; un nouveau costume - blanc rayé de noir - est imposé... Quarante prisonniers du couloir de la mort de cette prison ont entamé une grève de la faim pour protester contre cette réglementation inhumaine. A l'appel de plusieurs associations dont le MRAP, qui a adressé un courrier de protestation à l'ambassadeur des États-Unis, une manifestation a été organisée le 25 mars devant le consulat à Paris. ♦

Infos rassemblées par Chérifa Benabdessadok

## EN BREF

■ **Une déclaration du Conseil national du MRAP présentant une synthèse de la position de l'association sur l'Algérie a été rendue publique le 14 mars dernier. Sont notamment évoqués la responsabilité des autorités algériennes dans la situation, la présence de ministres islamistes dans l'actuel gouvernement, les arguments qui militent en défaveur d'une commission internationale d'enquête, et l'existence d'un code de la famille rétrograde significatif de la collusion de l'ex-FLN avec les islamistes.**

■ **Il y a trente ans, le 4 avril 1968, le pasteur Martin Luther King était assassiné à Memphis dans le Tennessee. Son combat acharné pour l'égalité des droits avait permis de faire adopter en 1964 une loi sur les droits civiques interdisant la ségrégation dans les lieux publics et dans l'emploi.**

### Manifestations contre le F-Haine

150 000 personnes ont manifesté le 28 mars partout en France à l'appel du comité national de vigilance contre l'extrême droite dont le MRAP est membre. A cette occasion, le MRAP-national a diffusé un texte intitulé « Barrons la route au fascisme », dans lequel l'association estime notamment que « La progression de l'extrême droite n'est pas le fait du hasard. Son enracinement et son importance révèlent que les réponses jusqu'alors sont insuffisantes. Le MRAP constate que les attermolements ou les réponses partielles du gouvernement sur les droits des étrangers, les réponses données aux chômeurs, les retards pris à contrer certaines exclusions ont été de nature à favoriser l'absentéisme, révélatrice d'une grave crise de citoyenneté. Le MRAP estime incontournable et vitale la lutte contre le Front national par une affirmation et une concrétisation des droits de tous les citoyens. » Par ailleurs, le MRAP a fait parvenir, le 25 mars, aux cinq présidents de région qui y avaient accédé avec les voix des élus du Front national un courrier accompagné d'une affiche intitulée « Un détail ? » reproduisant une photographie d'un charnier lors de la libération du camp de Mauthausen.

## À PROPOS DU SALON DU LIVRE DE GARDANNE

L'objectif de ce salon était de définir les limites du pluralisme qui ne peuvent englober des idées liberticides. C'est la raison pour laquelle, en tant qu'enseignantes impliquées dans la mobilisation du lycée Edmond Rostand contre l'infiltration d'ouvrages d'extrême droite (vous en avez fait un compte rendu dans *Différences*), nous y avons été invitées pour témoigner de notre expérience qui s'associe à celle des professionnels du livre exerçant dans les villes d'Orange et de Vitrolles, en lutte contre la mainmise du FN sur les bibliothèques municipales. L'objectif de notre mouvement était de dénoncer les pratiques de censure systématiques et le prosélytisme d'extrême droite qui sont en totale contradiction avec les principes de l'école républicaine. Le MRAP a été notre appui principal, prenant notre défense dans un procès qui nous opposait à 15

auteurs et à J.-M. Varaut, avocat de M. Papon. Au demeurant, Raymond Jean, auteur de la citation que vous transcrivez dans votre article (Cf. *Différences* n° 192), a exprimé son soutien. Nous vous proposons de prendre connaissance d'un extrait du recueil de textes édité pour ce salon qui en traduit l'esprit : « Le fascisme ne frappe pas seulement à nos portes : l'internationale brune n'est pas un vain mot et les nostalgiques d'un passé odieux se réveillent. Il est grand temps de crier "Halte !" avant qu'il ne soit trop tard. C'est ce que disent les peuples résistants : c'est ce que je crie. L'heure n'est pas aux compromis. La contre-offensive est venue ». (Simone Roche, coordinatrice du salon du livre antifasciste de Gardanne).

**Reine Chaikaoui et  
Lynne Macfayden,  
enseignantes au lycée  
Edmond Rostand à  
Saint-Ouen-l'Aumône**

## CONDITION DISCRIMINATOIRE

**Une demande de prorogation de la validité d'un passeport peut provoquer des tracasseries administratives disproportionnées. C'est le sens de ce courrier que nous a fait parvenir Xavier Schapira, du comité local d'Albi.**

Je vous prie de trouver ci-joint la lettre que j'adresse au préfet du Tarn. Ses services ont confisqué mon passeport en soumettant la prorogation que j'ai sollicitée à une condition que je juge discriminatoire car elle ne s'applique pas à tous : la fourniture d'une carte d'électrice ou d'un certificat de nationalité, pour prouver ma nationalité. Il se trouve que je suis née en 1948, de parents français, dans un département français – l'Algérie –, que je suis depuis 1964 titulaire d'un passeport français qui a toujours été renouvelé ou prorogé sans aucune difficulté, et depuis 1972, fonctionnaire titulaire de l'Etat

français. Où se situe le hic ? Dans le fait qu'en 1974 j'étais en Algérie ? – mariage au consulat français avec un Français, figurant sur l'acte de naissance fourni à la préfecture d'Albi. Qu'il y a des visas marocains et jordaniens sur mon passeport ? Mais quel rapport juridique avec ma nationalité ?

Au-delà de mon cas personnel, je souhaite dénoncer de telles pratiques de la part de fonctionnaires d'Etat, qui outrepassent les missions que le droit leur confère, et qui relèvent d'une idéologie xénophobe aisément perceptible dans ce cas.

**Christiane Savary  
Fabret, 81140 Penne**

## Appel

### POUR LE 150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

A l'occasion de l'anniversaire de l'abolition définitive de l'esclavage par la France, le 27 avril 1848, le MRAP a lancé un appel qui souligne les graves conséquences subies par les Africains durant trois siècles au cours desquels « des dizaines de millions d'êtres humains furent capturés, déportés et asservis ». Il note également qu'en « Amérique, l'esclavage justifia l'idéologie raciste et l'enfermement des Noirs (comme d'ailleurs des Indiens) dans une condition inférieure et dégradante. La lutte pour détruire cette condition inhumaine a duré très longtemps et beaucoup de traces en subsistent encore aujourd'hui dans la vie sociale. La colonisation, les préjugés envers les populations de couleur, le racisme contemporain se rattachent directement à cette forme primitive d'exploitation des hommes ». Le MRAP propose aux personnalités auxquelles il s'est adressé pour parrainer cet appel, de demander :

- que la nation française reconnaisse le préjudice subi et la dignité bafouée,
- que l'esclavage et la traite dont ont été victimes les Africains soient reconnus comme crimes contre l'humanité,
- que cesse la séculaire ingratitude des sociétés occidentales envers les populations dont le sacrifice a permis leur essor industriel et l'enrichissement de leur culture. Ces populations en subissent encore aujourd'hui les conséquences économiques et sociales, culturelles et politiques,
- que cessent les formes contemporaines d'esclavage tant en ce qui concerne la privation de liberté individuelle que le travail forcé et l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants,
- et que dans un souci de réparation autant que de justice, l'aide au développement soit engagée comme une première étape vers le système égalitaire qui devra être celui du monde de demain.

## Différences

43, boulevard de Magenta  
75010 Paris  
Tél. : 01 53 38 99 99  
Télécopie : 01 40 40 90 98  
E.mail : mrap@ras.eu.org

**Directeur de la publication**  
Mouloud Aounit

**Gérante bénévole**  
Isabelle Sirot

**Rédactrice en chef**  
Cherifa Benabdessadok

**Administration - gestion**  
Patricia Jouhannel

**Abonnements**  
Éric Lathière-Lavergne  
120 F pour 11 numéros/an  
12 F le numéro

**Maquette**  
Cherifa Benabdessadok

**Impression**  
Montligeon  
Tél. : 02 33 85 80 00

**Commission paritaire**  
n° 63634 ISSN 0247-9095  
Dépôt légal 1998-4